

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 6 décembre 2016 à 19 h à la grande salle du centre socioculturel, 7905, Avenue San Francisco à Brossard, Québec.

Sont présents : M. Paul Leduc, maire
M. Pascal Forget, district 1
M. Pierre O'Donoughue, district 2
Mme Francine Raymond, district 3
M. Serge Séguin, district 4
M. Claudio Benedetti, district 5
M. Antoine Assaf, district 7
M. Pierre Jetté, district 8
Mme Doreen Assaad, district 9
M. Daniel Lucier, district 10

Est absent M. Alexandre Plante, district 6

Sont également présents : M. Nicolas Bouchard, directeur général
Me Joanne Skelling, greffière

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

1. Ordre du jour

161206-579

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

3. Autres sujets

161206-580

3.1 BUDGET 2017 - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu

D'adopter tel que présenté, le budget de la Ville de Brossard pour l'année 2017 au montant de 161 284 000 \$.

De publier le document explicatif du budget 2017 dans un journal distribué sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Un débat s'engage.

À la demande du conseiller Pierre Jetté, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoughue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin et Monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Antoine Assaf, Monsieur Pierre Jetté et Madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

161206-581

3.2 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019 - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'adopter tel que présenté, le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2017-2018-2019, lequel prévoit des immobilisations pour un montant total de 305 263 839 \$ dont 180 590 397 \$ pour l'année 2017.

De publier le document explicatif du programme triennal de dépenses en immobilisation, dans un journal distribué sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Un débat s'engage.

À la demande du conseiller Claudio Benedetti, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoughue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin et Monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Antoine Assaf, Monsieur Pierre Jetté et Madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

4. Levée de l'assemblée

161206-582

4.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 49.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE MAIRE,

LA GREFFIÈRE,

Paul Leduc

Joanne Skelling